

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
24 mai 2018 à 20h30 en Mairie

Le 24 mai 2018 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés : Nathalie VERON par Etienne DHUICQ, Céline PECHART par Pascal POISSON, Pierre QUILLERE par Juan GARCIA RODRIGUEZ

Absents excusés : Brigitte LAGRUE, Catherine RUIZ

Absents non excusés: Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY, Jean-Paul COLMONT, Karine BOCQUET, Morgane DOR

Olivier CHANOINAT, Trésorier, absent excusé

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire.

Lecture du registre des délibérations du 10 avril 2018 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

Communications

26/05/2018 - Kermesse de la crèche à partir de 11h salle Roget Perrin

26/05/2018 - Spectacle MJC "Je clique donc je suis"

29/05/2018 - Opéra à la salle R.PERRIN avec CM2

1er/06/2018 - 14h Permanence ABF en Mairie (Une fois par mois, dates à prévoir)

1er/06/2018 - Festi Barbecue à Montcoupot

02/06/2018 - Animation Capoeira le matin Place Rémy Petit

02/06/2018 - Concert des XIII de Fromenières à 20h30 à Fromentières

04/06/2018 - 18h30 AG CLIC puis SSIAD à Sézanne

05/06/2018 - 18h Conseil communautaire

08/06/2018 - 20h30 AG Sporting Club

09/06/2018 - Kermesse école maternelle

09/06/2018 - Apéro Concert Place de la Mairie

10/06/2018 - Brocante

13/06/2018 - 20h30 réunion préparation calendrier de l'aveut

14/06/2018 - 18h Réunion préparation forum des associations + calendrier des fêtes + occupation gymnase

15/06/2018 - 17h30 Visite de chantier école maternelle

16/06/2018 - Kermesse école Jeanne d'Arc

16/06/2018 - Tournoi intersociétés

18/06/2018 - Cérémonie appel 18 juin - date à définir

19/06/2018 - 16h30 Inauguration fresque crèche réalisée par Oxygène

21/06/2018 - Fête de la musique

23/06/2018 - 10h Inauguration Lavoir rue des Pots (à confirmer)

27/06/2018 - 9h30 Bal de l'école maternelle salle Roger Perrin

29/06/2018 au 1er/07/2018 - Séjour Wald Michelbach (encore possible de s'inscrire)

30/06/2018 - Journée festive Hopital

30/06/2018 - Audition EMI à Boissy

Début prochainement des travaux de la Tour de Montléan

Réunion de chantier chaque Mercredi à 11h rue du Docteur Philippe Amelin

Fin des prix de fleurissement départementaux

DELIBERATIONS

2018-9729 Délégation relative à l'exploitation des marchés d'approvisionnement et autres occupations commerciales du domaine public - Attribution

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, l'analyse des offres réalisées suite à la procédure de mise en concurrence pour la DSP relative à l'exploitation des marchés et foire.

2 entreprises ont présenté une offre.

Au regard de l'analyse, l'offre de l'entreprise GERAUD est arrivée en tête devant l'entreprise EGS.

La redevance proposée par le groupe GERAUD est de 9000 € par an avec un budget d'animation prévu par l'entreprise de 2000 € par an. Le contrat prévu est de 3 ans et 6 mois renouvelable 2 fois une année à compter du 1er juillet 2018.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

APPROUVE le choix de l'entreprise GERAUD en tant que délégataire

APPROUVE les termes de la convention de DSP

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat

Adopté à l'unanimité

2018-9730 Cession d'une partie du domaine public rue de Vauchamps

Romain GIRARDIN ne prend pas part au vote ni au débat.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de cession d'une partie du domaine public situé rue de Vauchamps en bordure de la parcelle cadastrée section AD n°94.

Il est proposé d'acter le principe de cession de ce terrain d'environ 190 m² à Monsieur Michel GIRARDIN. Une enquête publique sera nécessaire afin de procéder au déclassement du terrain.

Le conseil municipal sera de nouveau appelé à délibérer une fois que l'enquête publique aura été réalisée.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:

APPROUVE le principe de la cession et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les procédures préalables et notamment l'enquête publique.

Adopté à la majorité avec 2 votes contre (Régis NOIZET et JérémY ARAQUE) et 1 abstention (Yvonne THIMON)

2018-9731 Travaux de couverture du bloc sanitaire du camping

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de travaux de couverture sur le bloc sanitaire du camping. 2 entreprises ont été consultées.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise BATIMARNE pour 9 519,31 € HT

Adopté à l'unanimité

2018-9732 Attribution d'une subvention à l'association du musée du poids

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de subvention de l'association du musée du poids. L'objectif est de soutenir financièrement l'association pour réaliser des travaux permettant l'amélioration des conditions d'accueil du public. Le financement apporté par les structures publiques permet à l'association de bénéficier de fonds européens au titre du programme LEADER.

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant TTC	Origine	Montant
Chauffage	6094,80 €	LEADER	9520 €
Isolation	4988,77 €	Ville de Montmirail	1 580 €
Vitrines	2902,61 €	Ville de Mécringes	800 €
Tables et bancs	751,48 €	Musée du poids	2978,18 €
Signalisation	140,52 €		
TOTAL DEPENSES	14 978,18 €	TOTAL RECETTES	14 978,18 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré
DECIDE de verser une subvention d'un montant de 1 580 €.

Adopté à l'unanimité

2018-9733 Attribution d'une subvention à l'association TFBCO

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de subvention de l'association TFBCO. L'objectif est de soutenir financièrement l'association pour réaliser des travaux sur l'ancienne gare de Montmirail. Le financement apporté par les structures publiques permet à l'association de bénéficier de fonds européens au titre du programme LEADER.

Il est proposé de verser une subvention d'un montant de 15 000 €.

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant TTC	Origine	Montant
Réfection bâtiment voyageur	53 117,47 €	LEADER	40 000 €
Travaux de plomberie et divers	13 809,54 €	Ville de Montmirail	15 000 €
Réfection des WC	17 884,64 €	Région Grand Est	25 909 €
Allée pour accès handicapé	14 782,30 €	Département de la Mame	15 524 €
Réalisation de vitrines	7 028,23 €		
Réfection du château d'eau	22 921,75 €	TFBCO	33 111 €
TOTAL DEPENSES	129 544 €	TOTAL RECETTES	129 544 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré
DECIDE de verser une subvention d'un montant de 15 000 €.

Adopté à l'unanimité

2018-9734 Attribution d'une subvention au collège de la Brie Champenoise

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de subvention du collège de la Brie Champenoise pour le voyage à Wald Michelbach prévu en Mars 2019. Comme lors des voyages précédents, il est proposé d'apporter une aide financière à hauteur de 15 % du coût du transport.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:
DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 470 € au collège de la Brie Champenoise

Adopté à l'unanimité

2018-9735 Attribution d'une subvention à l'ACIP Oxygène

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de subvention de l'ACIP Oxygène. L'objectif est de permettre à l'association de compenser l'acquisition de petit matériel utilisé pour les projets communaux et également de permettre à l'association d'organiser une sortie culturelle pour ses bénéficiaires.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré
DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à l'ACIP Oxygène

Adopté à l'unanimité

2018-9736 Admissions en non valeurs

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la proposition d'admission en non valeur de plusieurs créances pour un montant total de 289,16 €.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:
DECIDE d'admettre en non valeur les créances proposées pour un montant total de 289,16 €.

Adopté à l'unanimité

2018-9737 Création de périmètres délimités des abords des monuments historiques

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la proposition de création de périmètres délimités des abords des monuments historiques autour d'une part du château de Montmirail et d'autre part autour du Dolmen du trou du bœuf situé à Montcoupot.

Ces deux monuments historiques imposent actuellement un rayon de 500 mètres autour duquel les règles d'urbanisme plus strictes s'imposent et pour lesquels tout aménagement ou travaux requiert l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Afin de permettre une cohérence dans le traitement des demandes de travaux aux abords de ces monuments, il est proposé de créer des périmètres délimités des abords.

Pour le château de Montmirail, le nouveau périmètre répond à une logique de préservation du patrimoine Montmirailais et permet d'exclure de la zone les secteurs de la ville qui n'entretiennent pas de rapport architectural direct avec le monument.

Pour le Dolmen du Trou du Bœuf, le nouveau périmètre ne concerne que la parcelle sur lequel le monument est situé.

La procédure de création des ces nouveaux périmètres impose de recueillir les avis et observations des habitants par la réalisation d'une enquête publique.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:
APPROUVE les périmètres proposés
AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les procédures pour la mise en œuvre de création de ces périmètres.

Adopté à l'unanimité

2018-9738 - Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles - Adhésion au Service du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'adhésion au Service du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen 2016/679 dit "RGPD".

LE CDG 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin.

Le CDG 54 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique. Le coût du service est égal à 0,057 % de la masse salariale de la commune.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:
DECIDE d'adhérer au service proposé par le CDG 54

Adopté à l'unanimité

2018-9739 Actualisation du tableau des postes ouverts

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de délibérer sur l'actualisation du tableau des postes ouverts. Cette actualisation est nécessaire afin de prendre en compte les évolutions liées à la réforme des carrières de la Fonction publique territoriale, certains grades étant fusionnés en un grade unique.

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Temps de travail	Poste ouvert	
Administrative	Attaché territorial	Attaché	Temps complet	1	
	Rédacteur territorial	Rédacteur	Temps complet	1	
	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal 1ère Classe	Adjoint administratif principal 1ère Classe	Temps complet	1
		Adjoint administratif principal 2ème Classe	Adjoint administratif principal 2ème Classe	Temps complet	1
Adjoint administratif		Adjoint administratif	Temps non complet	1	
Technique	Technicien territorial	Technicien	Temps complet	2	
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1
		Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	4
		Adjoint technique	Adjoint technique	Temps complet	13
Sécurité	Agent de police municipal	Adjoint technique	Temps non complet	2	
		Brigadier chef principal	Brigadier chef principal	Temps complet	1
		Gardien Brigadier	Gardien Brigadier	Temps complet	1

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h05*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

